

## **Le pilotage de la protection de l'enfance : acteurs et outils**

---

***Journée d'étude de l'ONED***  
***22 janvier 2016***

### **Discours d'ouverture**

**Martine BROUSSE,**  
**Vice-présidente du GIP Enfance en Danger**

Madame la ministre,

Mesdames et Messieurs les vice-présidents en charge de l'enfance et de la famille,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames les conseillères,

Mesdames les directrices des directions centrales,

Mesdames et Messieurs les magistrates et magistrats,

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs enfance et famille,

Mesdames et Messieurs les responsables associatifs,

Mesdames, Messieurs,

Je m'adresse à vous ce matin au nom de Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger, qui est retenue dans son département et qui regrette sincèrement de ne pas pouvoir vous accueillir et partager avec vous cette journée de réflexion qui portera notamment sur la proposition de loi, sur la « feuille de route » de Madame Laurence Rossignol, sur l'évaluation de la gouvernance de la protection de l'enfance et sur les différents pilotages au niveau national, départemental et public.

Cette conférence fait suite aux travaux menés au GIPED, qui est à l'heure actuelle la seule institution qui réunit en son sein l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance : les départements, l'Etat

et les associations de protection de l'enfance. Chacun de ces trois collèges élit en son sein, lors de l'Assemblée générale, les membres qui les représenteront au Conseil d'Administration et au Bureau. Il est important de rappeler, si vous me permettez cette expression, que le GIPED est un opérateur du service public, puisque son financement et sa gouvernance sont assurés à parts égales par l'Etat et les départements.

Comme vous le savez, le GIPED a pour mission de gérer deux entités, d'une part, le SNATED qui est le Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger, le 119, qui a une mission de prévention, de protection ainsi que de transmission des informations préoccupantes qui lui parviennent et d'autre part, l'ONED, l'Observatoire national de l'enfance en danger dont les trois missions sont l'amélioration des connaissances sur les questions de mises en danger et de protection de l'enfant, sur le recensement, l'analyse et la diffusion des pratiques d'intervention en protection de l'enfance et de prévention et enfin, le soutien aux professionnels de la protection de l'enfance.

L'ONED qui articule, dans son activité, la recherche et les pratiques institutionnelles et professionnelles offre aux praticiens de la protection de l'enfance ainsi qu'aux acteurs de l'observation de la politique publique, les conditions qui leur permettent de réfléchir ensemble.

La mission de l'ONED a aujourd'hui traversé les frontières. L'Observatoire participe activement notamment au réseau ChildONEurope et autres organismes internationaux intervenant dans le champ de la protection de l'enfance. Il est important de souligner que dans un rapport rendu public le 7 décembre dernier, alors que le Conseil de l'Europe estime que la France pourrait mieux protéger les enfants contre les violences sexuelles et aller plus loin, il « *félicite en revanche l'Hexagone pour ses brigades de protections des mineurs, pour l'utilisation de la vidéo permettant d'éviter la multiplication des interrogatoires ou encore pour son Observatoire national des enfants en danger* ».

L'ONED est très sollicité, tant au niveau national que dans les départements; les conférences, séminaires et publications rencontrent un grand succès, en témoigne cette journée qui s'ouvre. Mais nous ne pouvons-nous en rester là.

Avec la « Feuille de route » de Madame Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat à la Famille, à l'Enfance, aux Personnes Agées et à l'Autonomie, avec la proposition de loi, la mise en pratique de la réforme de la politique publique, avec les départements qui sont chefs de file depuis 2007 et qui tirent maintenant profit de l'expérience de la décentralisation, nous sommes à une étape importante, il y a « conjonction des astres » pour analyser et débattre sur le sens et la mise en œuvre de cette politique publique. Cependant, il reste de nombreuses interrogations.

Le Rapport de la Modernisation de l'action publique, qui va vous être présenté dans la matinée, va permettre d'apporter un éclairage notamment sur le terme de « pilotage » trop souvent banalisé. Qui assure le pilotage ? Comment ? Qui l'évalue ?

Dans ce temps de réforme, il nous a semblé urgent au GIPED et plus particulièrement à l'ONED d'accompagner ce questionnement afin d'éclairer les enjeux et les termes du débat, non seulement à chacun des niveaux, national comme départemental, mais aussi en ce qui concerne l'articulation de ces deux niveaux.

Les attentes, les demandes de réflexion, voire de débat, que nous avons perçues sont bien présentes. La preuve en est, le nombre de participants aujourd'hui : nous sommes près de 460 inscrits !

C'est donc avec beaucoup de plaisir qu'au nom de Madame Hermeline MALHERBE, des Administrateurs du GIPED et des équipes du SNATED et de l'ONED, nous vous accueillons pour cette journée de travail et de réflexion sur « Le pilotage de la protection de l'enfance : acteurs et outils ». Bonne journée.